

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche et du ministre des finances du 6 janvier 2011, fixant le plafond de la prime octroyée au titre d'acquisition de matériel agricole pour les sociétés mutuelles des services agricoles.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche et le ministre des finances,

Vu le code d'incitations aux investissements promulgué par la loi n° 93-120 du 27 décembre 1993, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment la loi n° 2009-71 du 21 décembre 2009, relative à la loi de finance pour la gestion 2010,

Vu le décret n° 75-316 du 30 mai 1975, fixant les attributions du ministère des finances,

Vu le décret n° 94-427 du 14 février 1994, portant classification des investissements et fixant les conditions et les modalités d'octroi des encouragements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2010-894 du 26 avril 2010,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture.

Arrêtent :

Article premier - Le plafond de la prime octroyée au titre d'acquisition de matériel agricole pour les sociétés mutuelles des services agricoles est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 6 janvier 2011.

*Le ministre de l'agriculture,
des ressources hydrauliques et de la pêche*

Abdessalem Mansour

Le ministre des finances

Mohamed Ridha Chalhoun

Vu

Le Premier ministre

Mohamed Ghannouchi

Plafond des primes octroyées au titre d'acquisition de matériel agricole

Groupe	Sous-groupe	Désignation des équipements	Plafond (en dinars)
Tracteurs	Tracteurs 2 RM	55 à 65 CV	10.000
		75 à 85 CV	13.200
	Tracteurs 4 RM	45 à 75 CV	12.000
		85 à 100 CV	16.000
		110 CV et plus	28.000
	Autres tracteurs	Mini-tracteur 16 CV	5.600
		Mini-tracteur 40 CV	7.600
		Moto-culteur 6 à 12 CV	3.000
		Tracteur pour vigne	13.200
Atteachements de tracteurs	Matériels de labour	Charrue à socs	1.000
		Charrue tri-socs réversible	2.800
		Charrue à disque	800
		Charrue tri-disques réversible	1.400
		Charrue pour vigne	1.600
	Matériel de pseudo-labour	Déchameuse	800
		Pulvériseur offset	2.800
	Outils à dents	Cultivateur rotatif 9 à 15 dents	800
		Chisels	800
		Cultivateur rotatif 1.2 à 1.6 M	1.200
	Matériel de travail de la superficie du sol	Herse simple	280
		Herse rotatif	800
		Rouleaux	2.000
		Rotovator	2.200
	Autres matériels	Sous-soleuse	800
		Charrue rigoleuse	720
		Charrue fossoyeuse	720
		Tarière	1.800
		Chargeuse frontale	5.600
		Lame nivelleuse	800
		Pelle charaeuse	4.200
	Matériel de semis	Semoir en ligne 3 à 4 M	4.000
		Semoir en ligne 4 M combiné	8.000
		Semoir direct 3 M	15.200
		Semoir de précision 2.5 à 3 M	4.400
	Matériel d'épandage	Epandeur de fumier 2.5 T	2.400
		Epandeur de fumier 5 T	5.600
		Epandeur d'engrais centrifuge	1.000
		Epandeur d'engrais en nappe 3.5 à 4 M	800
	Matériel de traitement phytosanitaire	Pulvérisateur 300 à 600 L	800
		Pulvérisateur pour vigne	1.800
		Atomiseur	2.720
	Matériel de récolte de fourrage	Faucheuse rectiligne	1.000
		Faucheuse rotative 2 à 4 D	1.600
		Faucheuse conditionneuse	8.000
		Enrubanneuse	5.200
		Filmeuse	3.200
		Rateau faneur andaineur à toupie	1.000
		Rateau faneur andaineur à soleil	224
		Ramasseuse presse classique	8.000
		Ramasseuse presse à balles rondes	10.600

Groupe	Sous-groupe	Désignation des équipements	Plafond (en dinars)
	Matériel de semis et de récolte de pomme de terre	Planteuse de pomme de terre	3.240
		Arracheuse de pomme de terre simple	1.800
		Arracheuse aligneuse de pomme de terre	3.800
	Matériel de semis et de récolte de betterave à sucre	Effeuilleuse décolteuse	4.400
		Arracheuse nettoyeuse	6.800
		Broyeur à sarment	2.600
	Matériel de transport	Citerne	1.880
	Matériel de semis de plants	Repiqueuse	8.000
Moissonneuses batteuses	Matériel d'ensilage	Ensileuse simple coupe	4.200
		Ensileuse double coupe	10.000
		Remorque à ensilage 3 à 5 T	5.800
		Désileuse chargeuse	5.800
	Matériel de récolte des céréales	Maissonneuse batteuse 3 M	48.000
		Moissonneuse batteuse 3.2 M	52.000
	Matériel de récolte de fruits et de légumes	Récolteuse de fruits	112.000
Attechements de moissonneuses batteuses	Matériel de nettoyage	Nettoyeur des grains	4.000